

NOTES POUR UNE ALLOCUTION
DU MINISTRE DE LA CULTURE
ET DES COMMUNICATIONS, MINISTRE RESPONSABLE
DE LA JEUNESSE ET MINISTRE RESPONSABLE DE LA
RÉGION DE L'OUTAOUAIS

MONSIEUR MATHIEU LACOMBE

À L'OCCASION DU CORIM

MONTRÉAL, LE 14 JUIN 2025

Le texte prononcé fait foi

- Mesdames et Messieurs;
- Chères participantes et chers participants;
- Bonjour et merci au CORIM pour cette généreuse invitation.

+++

- Lorsque je suis arrivé à la tête du ministère de la Culture et des Communications, il y a **presque** trois ans maintenant, j'ai rencontré beaucoup de monde et j'ai **écouté** le milieu culturel.
- Des gens des différents secteurs m'ont partagé leur réalité, ils m'ont décrit leurs défis et surtout : ils m'ont demandé **d'agir**.
- Que ce soit en musique, en audiovisuel, dans les arts ou en gestion de nos archives, une conclusion

revenait sans cesse : la **révolution numérique se fait ressentir partout** et on a trop tardé à nous y adapter.

- Pendant ce temps-là, il y a de nouvelles entreprises en créativité numérique et de nouveaux types de contenus culturels qui peinent à prendre leur place dans notre écosystème de financement.
- Et aux bouleversements numériques, ajoutez aussi des chocs extérieurs majeurs :
 - Une baisse mondiale de la production audiovisuelle.
 - Une concurrence fiscale à l'échelle planétaire pour les lieux de tournage, à coup de crédits d'impôt et de déductions fiscales de toutes sortes.

- L'effet des dernières grèves à Hollywood.
- L'arrivée déstabilisante de l'intelligence artificielle générative, qui se nourrit des œuvres de nos créateurs sans les rémunérer.
- Puis finalement, plus récemment, les menaces de tarifs du gouvernement américain sur les films tournés hors des États-Unis.
- Devant ce constat-là, une évidence s'est imposée : **le système actuel ne fonctionne plus.**
- La transition numérique des industries culturelles et créatives québécoises ne peut plus attendre.
- Si on veut résumer les choses simplement : la culture québécoise a toujours su tirer son épingle du jeu, à

travers l'histoire, parce qu'elle a **embrassé** les innovations technologiques de son époque :

- On a eu des journaux bien de chez-nous, qui parlaient de **nos** histoires.
- On a occupé les ondes radio, quand elles ont fait leur apparition. Avec des radioromans, des programmes et des animateurs de chez nous.
- On a créé une véritable industrie du **cinéma** québécois, qui raconte des histoires d'ici, dans notre langue.
- On a bâti une télévision **nationale, forte, distinctive**, qui nous a permis d'avoir **notre propre** star système.

- Aujourd'hui, si on veut une culture québécoise forte pour le XXI^e siècle — une culture qui émeut, qui rassemble, qui rayonne — une culture qui exprimera encore qui nous sommes dans 20, 50 et 100 ans, alors **on doit réussir** notre passage à l'ère numérique!
- Dès le début de mon mandat, j'ai donc décidé que ma priorité serait claire :

Donner à la culture québécoise tous les outils dont elle a besoin pour passer à travers la révolution numérique du XXI^e siècle.

- Je me suis d'ailleurs présenté ici, devant vous au CORIM, il y a deux ans, pour **vous expliquer** la direction que prendrait mon ministère pendant mon mandat.
- Je vous avais dit ceci — **deux fois plutôt qu'une**, pour bien marquer le pas et je vous le redis aujourd'hui, avec autant de conviction :

Dans un monde de plus en plus numérique, c'est le moment ou jamais de se donner tous les moyens possibles, au Québec comme sur la scène internationale, pour assurer l'avenir de notre langue, de notre culture et de notre identité.

- Lors de ce passage, je vous annonçais d'ailleurs **un premier** geste concret : l'intention **de légiférer** pour assurer **la découvrabilité** de nos œuvres culturelles — nos films, nos séries, notre musique — sur les plateformes numériques.
- Je me rappelle des réactions initiales. Pas nécessairement ici, mais dans les médias, chez les oppositions.
- Les réactions étaient sceptiques. Prudentes.
 - Est-ce que le Québec a **les pouvoirs** de légiférer?
 - Est-ce qu'il aura **le courage** de le faire?
 - Est-ce que le Québec peut, véritablement, se tenir **debout** devant les grandes plateformes?

- Il y avait beaucoup de sourcils levés, devant ce projet. Disons ça comme ça.
- Pour m'aider à répondre à toutes ces questions-là et pour créer un **consensus québécois**, je me suis entouré d'un comité-conseil chevronné, respecté et audacieux.
- Louise Beaudoin, grande dame de la culture québécoise, est avec nous aujourd'hui, d'ailleurs, pour représenter les membres de ce comité.
- Bonjour, M^{me} Beaudoin.
- Leur principal mandat était clair : trouver **les meilleurs** outils possibles, le meilleur **chemin**, pour

que le Québec **légifère** sur la découvrabilité de ses contenus culturels.

- Je leur ai donné l'objectif; ils m'ont indiqué le meilleur chemin à suivre.
- Résultat : un rapport, essentiel, intitulé *La souveraineté culturelle du Québec à l'ère du numérique*.
- C'est ce rapport-là qui est la base du projet de loi que j'ai déposé à l'Assemblée nationale, le mois dernier.
- Ce que je veux, c'est simple. C'est clair. C'est faisable.

- Je veux que, lorsqu'on ouvre Netflix, Spotify ou Apple Music depuis le Québec, on sente **qu'on est au Québec!**
- Je veux que les contenus culturels francophones soient **visibles, mis de l'avant** — comme l'étaient, dans le temps, les albums québécois chez nos disquaires, ou comme le sont encore aujourd'hui nos livres dans nos librairies.
- Et je veux que ça ne repose pas seulement sur de bonnes intentions, mais sur une loi. Une loi **québécoise**. Une loi forte.

- Ce n'est pas un objectif irréalisable! Pour les films, pour les séries télé, il y a d'autres juridictions qui le font déjà
- Pour la musique, les livres audio et les balados, c'est plus audacieux. C'est vrai.
- Le Québec sera un des premiers États **dans le monde** à encadrer les grandes plateformes **musicales**, lorsque la loi sera adoptée.
- Mais pour moi, la situation est sans équivoque :
 - On a déjà démontré que les Québécois **ont besoin** de cet outil.
 - On a déjà démontré qu'on a **la compétence** de légiférer sur cette question-là. D'ailleurs, le

gouvernement fédéral **a lui-même** salué le projet de loi que j'ai déposé.

- Et finalement, c'est **possible** sur le plan technologique. Les entreprises **ont** la capacité de faire ce qu'on attend d'elles.
- Donc, le choix est clair : **on doit** aller de l'avant.
- On a **la responsabilité** de le faire!
- Il n'y a **aucune raison** qu'on se dise que c'est impossible ou que c'est trop compliqué.
- Il n'y a **aucune raison** qu'on se contente de moins pour **notre** culture.

- En parallèle, je veux aussi favoriser la visibilité des services de visionnement **locaux** sur les **téléviseurs intelligents** et sur les appareils connectés.
- Je n'ai évidemment pas de problème à ce que nos écrans connectés nous proposent des plateformes comme Netflix ou Disney+.
- Évidemment, c'est déjà le cas, dans beaucoup de foyers québécois, dont le mien, puis c'est bien correct.
- Mais pourquoi pas aussi des plateformes de chez nous?
- **C'est ça**, la vraie question.

- Pourquoi pas les plateformes numériques des médias **publics** que sont Radio-Canada, Télé-Québec et TV5, mais aussi les plateformes des grands médias **privés** comme Illico+ ou Crave, par exemple?

- Il faut mettre de l'avant les contenus francophones, je l'ai dit plus tôt. Mais il faut aussi mettre de l'avant **les diffuseurs** de chez nous, qui travaillent chaque jour à faire **rayonner** ce contenu qui est produit!

+++

- Parce que pour moi et pour notre gouvernement, ces enjeux-là sont une question **de principe**; le projet de loi va aussi plus loin : il inscrit dans la **Charte québécoise** des droits et libertés **le droit à l'accès et**

**à la découvrabilité des contenus culturels
d'expression originale de langue française.**

- Modifier la Charte des droits et libertés du Québec pour y inscrire un nouveau droit : je pense que ça démontre tout le sérieux que le gouvernement accorde à la démarche.
- Je prends également le temps de vous préciser que le choix de parler de contenus **francophones** plutôt que de contenus **québécois**, ce n'est pas le fruit du hasard.
- C'est d'abord une précaution pour respecter nos engagements commerciaux internationaux, c'est

vrai, **même si**, en vertu de l'exception culturelle, on **aurait pu** décider de parler de contenus **québécois**.

- On a donc fait preuve, en quelque sorte, d'une **saine prudence**, dans les circonstances. Surtout avec ce qui se passe au sud de la frontière.
- Mais j'ai envie de dire que ce choix-là, c'est surtout un choix stratégique, volontaire et réfléchi.
- C'est le choix **conscient** de la **solidarité** avec la Francophonie internationale.
- Pensons-y, juste une minute.
- D'abord, on a le même enjeu, on participe au même combat et en plus, on partage la même langue.
- Donc ensemble, on est plus fort. C'est une chose.

- Mais ensuite, il y a **une immense opportunité.**
- **Nous** ouvrir à la Francophonie internationale, ça veut aussi dire inviter la Francophonie à **s'ouvrir encore plus à nous!**
- À nos séries, à nos films, à notre musique, à notre culture.
- Sur une plateforme comme TV5Monde+, distribuée dans toute la Francophonie, ce sont les **contenus québécois** qui sont parmi les plus populaires!
- Je pense donc qu'on peut dire qu'au jeu de l'ouverture, avec la **qualité** de ce qu'on a à proposer, on a tout à gagner.

- Elle est donc **là**, la raison pour laquelle je parle d'œuvres **francophones** plutôt que d'œuvres **québécoises**.

- On a un marché de **320 millions de personnes** à conquérir!

+++

- **Toujours chez nous**, il y a une autre action dont je veux vous parler :

*Le Groupe de travail sur l'avenir de
l'audiovisuel au Québec.*

- Je le disais d'entrée de jeu : quand je suis arrivé, un **des premiers** constats que j'ai faits, c'est que le modèle actuel, **la chaîne** entre le moment où

quelqu'un a une idée et le moment où cette idée est diffusée sur un écran, elle ne fonctionne plus.

- Le modèle actuel, imaginez, il est hérité d'une époque où **Internet n'existait même pas encore!**
- Les diffuseurs sont pris dans un système où le public se détourne, en même temps que les revenus.
- Les jeunes, particulièrement, investissent de nouvelles plateformes et ils cherchent de nouvelles formes de contenus culturels.
- Pendant ce temps-là – c'était le Gala Influence Création il y a deux semaines – de nouveaux créateurs de contenus en ligne émergent et ils veulent eux aussi qu'on les soutienne.

- **Bref : il faut revoir notre modèle. Tout le modèle.**
- Je sais que ça a stressé beaucoup de monde, quand j'ai commencé à en parler.
- Mais on **ne peut pas** faire l'économie de ces questions difficiles, si on veut **vraiment** passer au travers cette révolution numérique en culture.
- Le mandat que j'ai confié en 2024, à **Monique Simard** et à **Philippe Lamarre**, c'est d'établir **un plan** pour permettre à l'industrie cinématographique et audiovisuelle de réussir son virage vers le numérique.
- **Monique et Philippe sont ici avec nous dans la salle, aujourd'hui, d'ailleurs. Je les salue!**

- **Content de voir que vous êtes quand même capable de prendre une petite pause malgré votre grand mandat! [RIRES]**
- L'objectif de leurs travaux, donc, c'est notamment que les œuvres audiovisuelles, financées par des fonds publics, **continuent** de joindre leur public et qu'elles soient plus facilement accessibles aux Québécois.
- Je leur ai aussi demandé comment le gouvernement devrait s'ouvrir à **de nouveaux** formats de contenus, comme les balados ou les contenus créés explicitement pour les plateformes comme YouTube, TikTok, Snapchat ou Instagram.

- En Europe, c'est un virage qui est déjà **bien commencé**, mais ici tout reste encore à faire.
- **Il faut** le faire, notamment pour mieux joindre **les plus jeunes**, qui délaissent les médias traditionnels.
- On doit penser à de la production multiplateforme, revoir la gestion des droits pour qu'une œuvre puisse facilement voyager d'un premier, à un deuxième, **puis à un troisième écran**, plutôt que de disparaître de la circulation comme c'est trop souvent le cas aujourd'hui.
- **Ça n'a pas de bon sens** que des films ou des émissions, financés parfois à 90 % par des fonds

publics, soient à peu près introuvables depuis que les clubs vidéo ont disparu du paysage.

- Les Québécois **doivent pouvoir** avoir facilement accès au répertoire **qu'ils ont** financé, avec leurs taxes et leurs impôts!
- Ça **leur appartient**, en partie, quand on y pense.
- Il faut aussi trouver une façon de rendre la production de films pour nos jeunes plus intéressante. Pourquoi on en produit si peu, au Québec, alors que les jeunes **sont l'avenir** de notre culture?
- Les producteurs ont des réponses à ces questions. On doit les écouter!

- Il faut également rendre les **coproductions** internationales **plus faciles** et **plus intéressantes** à réaliser.
- Je rêve de davantage de films québécois tournés au Maroc, au Sénégal ou en Côte d'Ivoire.
- Je rêve de plus de séries où des talents français et québécois partagent ensemble l'écran.
- Je rêve de voir le talent de nos acteurs et de nos réalisateurs être **encore plus reconnu** en France, en Belgique et en Suisse.
- Je rêve, je réfléchis, mais surtout : **j'agis** pour qu'on se lance à l'assaut du monde numérique, pour que **notre culture** et **nos talents** y soient propulsés.

- C'est **un gros mandat**, donc!
- Mais j'ai confiance en Monique et en Philippe, n'est-ce pas?
- Je sais que dès la fin du dîner, ils vont retourner travailler, parce qu'il en reste encore beaucoup à faire! [RIRES]
- Blague à part, j'ai confiance que ce rapport va vraiment nous aider à dynamiser nos industries et j'ai aussi confiance que **nos industries** sauront avoir **l'ouverture d'esprit nécessaire** pour que ça fonctionne.
- Puis comprenez-moi bien : avec ce chantier-là, je ne veux pas uniquement protéger l'accès des Québécois

à leur culture, dans ce qui serait un geste défensif ou un geste de repli sur nous-mêmes.

- Je veux que la culture québécoise **profite** de la révolution numérique pour **se propulser**.
- Pour qu'elle **rayonne** partout sur le territoire québécois et sur la scène **internationale**.

+++

- L'ouverture sur le monde, justement. Parlons-en!
- Pour réussir notre mission, celle de *donner à la culture québécoise **tous les outils** dont elle a besoin pour **passer au travers** le virage numérique*, on doit poser des gestes **ici**, bien sûr, mais aussi sur la scène **internationale**.

- Au Québec, donc, les deux premiers gestes dont je viens de vous parler sont le *Groupe de travail sur l'avenir de l'audiovisuel au Québec*, mais aussi le dépôt du projet de loi sur la **découvrabilité** des contenus culturels francophones.
- Mais sur la scène internationale, cet enjeu-là, de découvrabilité, résonne **aussi** très fortement.
- Comme je vous le disais d'entrée de jeu, ça ne concerne pas que le Québec.
- Il y a **beaucoup d'autres** gouvernements dans le monde qui font face au même défi que nous.
- On pose donc plusieurs gestes, avec nos partenaires internationaux.

- En février, j'ai eu le plaisir d'annoncer, avec la ministre de la Culture de la France, **Rachida Dati**, notre *Stratégie France-Québec 2025-2030 pour la diversité des contenus culturels dans l'environnement numérique*.
- Le consul général de France à Québec, **Éric Lamouroux**, un grand ami du Québec, est d'ailleurs avec nous aujourd'hui.
- C'est une stratégie qui propose **toute une série** d'actions, qui s'échelonnent jusqu'en 2030, pour élever notre combat commun pour la découvrabilité au rang **de priorité** de la relation franco-québécoise.

- La France restera évidemment toujours une alliée **d'envergure** pour assurer l'avenir de notre langue commune.
- Son poids est incontestable.
- Mais dans une Francophonie de plus de **320 millions** de personnes, je voulais aller encore plus loin que cette stratégie bilatérale.
- C'est pourquoi, à mon invitation, il y a près d'une quarantaine de gouvernements et d'États membres de l'Organisation internationale de la Francophonie, dont une vingtaine de ministres de la Culture, qui se sont réunis dans notre capitale nationale, à Québec, il y a quelques semaines.

- On a échangé sur **l'avenir du français** dans l'univers numérique et on a cherché les meilleurs moyens **de contribuer** à la découvrabilité de notre langue commune et de nos cultures respectives.
- La **Déclaration de Québec**, qui a été signée, en conclusion de nos travaux, repose sur **toute une série** d'engagements.
- Le plus important, c'est celui-ci : tous les pays et les États membres **se sont engagés** à adopter des politiques, des lois et des mesures, pour **encadrer** les grandes plateformes sur leur territoire.
- Comme ça se fait déjà en France, en Belgique, en Suisse, au Canada **et ici, au Québec**.

- **C'est ça**, la stratégie que je mène sur la scène internationale : encourager les autres pays à **faire comme nous**, à nous emboîter le pas.
- Dans un dossier comme celui de la découvrabilité, la force du nombre, elle est capitale.
- Il faut **qu'ensemble**, on tienne **un discours commun** face aux géants numériques, que ce soient les opérateurs de plateformes ou les fabricants d'appareils connectés.
- Il faut trouver des moyens de **travailler ensemble** pour aider les pays qui n'ont pas encore légiféré à le faire, rapidement.

- Puis s'entraider, entre pays qui ont **déjà adopté** des lois ou qui sont en train de le faire, pour affronter **l'autre défi** qui nous attend : les contestations de nos lois par les grandes plateformes, devant les tribunaux, contestations qui vont inévitablement suivre dans les prochaines années.
- On a donc fait **un pas de géant**, avec cette Déclaration de Québec, adoptée par les ministres de la Culture de la Francophonie.
- Mais devinez quoi? Ce n'est pas là qu'on doit s'arrêter! On doit aller encore plus loin!

+++

- La découvrabilité de nos contenus culturels, je le dis souvent : c'est davantage qu'un combat québécois ou francophone : c'est le combat **du siècle** pour la survie **de toutes** les cultures nationales.
- C'est la raison pour laquelle, depuis deux ans maintenant, le Québec milite pour moderniser la Convention de 2005 sur la promotion et la protection des expressions culturelles.
- Rappelons-nous, d'ailleurs, que l'Assemblée nationale du Québec a été le premier parlement **dans le monde** à adopter la Convention, au début des années 2000, notamment parce que le Québec

et Louise Beaudoin – qui est avec nous aujourd’hui –
ont joué un rôle **essentiel** dans son élaboration.

- C’était la **première fois** qu’on se donnait un instrument international qui affirmait, je cite : *le droit souverain des États de mettre en place des mesures pour protéger et promouvoir leurs expressions culturelles.*
- On parle, par exemple, de mesures relatives aux accords commerciaux, pour affirmer que la culture, ce n’est pas un bien comme les autres, que les États **ont le droit** d’agir pour la protéger.
- Mais la Convention, elle a l’âge qu’elle a : elle célèbre ses 20 ans, cette année. Vous me direz que c’est

jeune, 20 ans! Mais 20 ans, à l'échelle du développement technologique, c'est **une éternité!**

- Elle a donc été réfléchie, vous le comprenez bien, à une époque où les grandes plateformes n'existaient pas encore.
- Le monde était bien différent, en 2005.
- La conclusion, c'est **qu'on doit** la moderniser, en y ajoutant un **protocole**, pour qu'elle soit **pleinement applicable** dans l'univers numérique.
- Depuis mon entrée en fonction comme ministre de la Culture, en 2022, c'est un chantier sur lequel je travaille **sans relâche**, avec mon équipe.

- C'est un chantier où le Québec, comme en 2005, est **un leader** sur la scène internationale.
- Bon. Peut-être qu'à ce moment-ci, la question – **légitime** – que vous vous posez, c'est : mais qu'est-ce que c'est, un protocole? À quoi ça servirait? Quels en seraient les effets, alors qu'on a déjà la Convention?
- Bien en signant la Convention, à l'époque, en 2005, ce que les gouvernements ont affirmé – je le mentionnais rapidement plus tôt – c'est que la Culture, ce n'est pas un bien de consommation comme les autres.

- Aujourd'hui, 20 ans plus tard, avec l'adoption **d'un Protocole**, ce que les gouvernements affirmeraient haut et fort, c'est que la culture **dans l'univers numérique**, ça **demeure** de la culture et que **là aussi**, donc, comme dans le monde réel, les gouvernements **peuvent** et **doivent** agir pour la protéger.
- Dit plus simplement, un protocole, ça engagerait tous les États signataires de la Convention à légiférer pour protéger leur culture dans l'univers numérique.
- On passerait donc des bonnes intentions à un outil **juridique, contraignant**, qui nous rendrait **plus fort** devant les géants numériques.

- C'est ça, **la force du nombre** dont je vous parlais plus tôt.
- Si la Francophonie s'unit, d'abord, mais qu'ensuite, **tous les pays du monde** le font, à l'UNESCO.
- Si on construit **ce consensus** puis qu'on se donne un **nouvel outil juridique**, en ce protocole.
- En résumé, si, ensemble, **on se tient debout** devant les géants numériques, ils n'auront pas le choix de nous écouter.
- Par contre, ceux qui ont déjà eu à se faire les dents en relations internationales savent que ce sont des démarches **très délicates** où des **occasions** se présentent à ceux qui veulent bien les saisir et où,

parfois, lorsqu'une *fenêtre d'opportunité* se referme, elle **reste** fermée longtemps.

- Je vous dis ça, parce **qu'après plus de deux ans** de travail, de discussions et de débats à l'UNESCO, **il y a une telle *fenêtre d'opportunité*** qui se présente à nous, la semaine prochaine, les 18, 19 et 20 juin.
- Ce sera un moment décisif, au siège de l'UNESCO, à Paris.
- Cette occasion-là, c'est **un vote**, qu'on attend depuis deux ans, pour déterminer **si, oui ou non, on va de l'avant** avec ce Protocole dont je vous parle.
- Évidemment, **je** suis en faveur.

- Évidemment, **le gouvernement du Québec** est en faveur du Protocole.
- Je le dis sur toutes les tribunes depuis près de deux ans déjà! Il n'y a donc pas de surprise ici pour personne.
- Mais, il y a aussi un consensus dans **la société civile** québécoise :
 - La Coalition pour la diversité des expressions culturelles est en faveur.
 - Même chose pour l'Alliance québécoise des techniciens et techniciennes de l'image et du son.
 - L'Association des réalisateurs et des réalisatrices du Québec.

- Le Conseil du Québec de la Guilde canadienne des réalisateurs.
- La Guilde des musiciens et musiciennes du Québec.
- La Société des auteurs de radio, télévision et cinéma.
- L'Union des artistes.
- **Ils ont tous** publiquement demandé ce protocole.
- Même chose pour des personnalités connues comme Louise Beaudoin, Alain Saulnier, ou encore pour des experts internationaux de chez nous comme Véronique Guèvremont ou Destiny Tcheouali.

- Ce n'est pas surprenant : c'est aussi la recommandation du groupe de **18 experts** de **partout dans le monde**, mandatés – justement – **par l'UNESCO** pour étudier la question, dont la première rencontre de travail a eu lieu à Québec, à mon invitation.
- Plusieurs pays dans le monde étaient en accord avec l'idée. Je le sais, **on a eu** les discussions avec eux. **J'ai eu** des discussions avec eux.
- Ils avaient les yeux rivés sur nous, pour voir ce que nous allions faire. Puis quand je dis « **nous** », je parle du Canada, avec qui le Québec travaille à l'UNESCO.

- Malheureusement, dans les derniers mois, ce ne sont pas tous les gouvernements qui ont défendu cette position avec autant d'énergie.
- C'est un **euphémisme** de le dire comme ça.
- Le flottement qu'on a connu à Ottawa, avant les dernières élections, il a apporté avec lui plusieurs messages contradictoires, dans ce dossier-là.
- Des messages à l'effet, par exemple, que nous aurions **déjà** tous les outils nécessaires pour agir, qu'il fallait se préserver d'une éventuelle **réaction négative des États-Unis** ou encore qu'il fallait attendre, encore, puis refaire des études sur la question.

- Aujourd'hui, ce qu'on nous dit, c'est qu'il faut consulter toutes les provinces et les territoires **avant** de continuer le travail.
- Je vous rappelle qu'on en parle depuis **deux ans**, maintenant.
- J'entends aussi des pays qui **semblent** vouloir régler ces enjeux-là dans des forums comme le G7, le G20 ou l'OCDE, plutôt que d'y travailler à l'UNESCO.
- Bref, on a tout entendu.
- On a tout entendu, **sauf l'essentiel**, selon moi!
- L'essentiel étant qu'après tant d'années, le temps de la réflexion **est terminé**.

- L'essentiel étant que c'est maintenant le temps **d'agir**, pas de réfléchir!
- Bon, pour être honnête, je dois souligner que depuis à peine un mois, on a un nouveau ministre de la Culture, à Ottawa.
- Je dois aussi souligner que j'ai rapidement rencontré Steven Guilbeault et que j'ai été agréablement surpris par son écoute.
- Il m'a affirmé son désir d'agir. Je m'en réjouis.
- J'espère que sous son leadership, le Canada pourra ajouter sa voix à celle du Québec et à celle de tous les autres États qui souhaitent qu'on continue d'avancer.

- Quoi qu'il en soit, je serai donc à l'UNESCO comme prévu, la semaine prochaine, et je me ferai le porte-parole du consensus québécois sur cette question.
- Je serai constant : j'y tiendrai le message que je tiens depuis deux ans, c'est-à-dire qu'il faut cesser d'avoir peur et de tergiverser, qu'il faut avancer.
- Je défendrai aussi **le rôle de l'UNESCO**, dans ce combat-là pour la diversité culturelle.
- Je le répète constamment : défendre et promouvoir nos cultures dans l'espace numérique, c'est un combat qui appartient à **toutes** les cultures du monde.

- C'est **le combat du siècle** pour la survie de **toutes** les cultures nationales.
- C'est à **l'UNESCO** que ça doit se passer.
- Comprenez-moi bien : les instances comme le G7, le G20 ou l'OCDE, elles sont essentielles. Elles ont assurément leur utilité. C'est une évidence.
- Mais **ce n'est pas là-bas** que l'avenir de nos **cultures** doit être déterminé.
- Comment pouvons-nous prendre des décisions qui vont avoir un impact sur l'avenir **de toutes** les cultures du monde, **sans** que **toutes** les cultures du monde soient parties prenantes aux discussions?
- Poser la question, c'est y répondre.

- Ça n'aurait pas de sens, quand on y réfléchit.
- C'est à l'UNESCO – et à l'UNESCO exclusivement – que **toutes** les nations du monde peuvent se mobiliser **ensemble**.
- **C'est là** qu'elles peuvent affirmer **toute l'importance** qu'on attache collectivement à la préservation de nos cultures respectives.
- Le Québec **a une voix** sur la scène internationale et je suis **très fier** que nous l'utilisions.
- **On doit** l'utiliser.
- *« Ce qui est de notre compétence chez nous est de notre compétence partout. »*

- C'est Paul Gérin-Lajoie qui nous disait ça, il y a déjà 60 ans.
- C'est la doctrine qui guide la politique internationale de l'État québécois depuis six décennies.
- C'est d'autant plus criant quand on parle de culture, en ces années **mouvementées** où les priorités du Québec et du Canada ne sont malheureusement **pas toujours** alignées.
- On va donc **continuer** de s'exprimer, sur la scène internationale.
- Même si ça dérange.
- Même si ça fait réagir.

- Je l'ai dit souvent et je le répète : s'il y a bien **une chose** qui relèvera toujours de Québec, c'est bien l'avenir de notre langue et de notre culture.
- C'est à **Québec** – et nulle part ailleurs – que va se décider l'avenir de la culture québécoise.
- C'est **aux Québécois** de déterminer quelles seront leurs priorités en culture et c'est aux Québécois de les exprimer sur la scène internationale.

+++

- Je conclurais, aujourd'hui, avec un peu de **recul historique**. Parce que l'histoire nous enseigne beaucoup de choses sur nous-mêmes.

- En 1961, dans le discours qu'il a prononcé au moment de présenter le projet de loi créant le ministère des Affaires culturelles, Jean Lesage évoquait avec émotion, je le cite, les « *luttés **héroïques** que les Canadiens français ont dû soutenir, depuis 1759, pour la conservation de leur langue* » et les « *sacrifices **surhumains** que nos ancêtres ont dû s'imposer **pour continuer à parler français*** ».
- Il concluait son allocution en affirmant que le ministère des Affaires culturelles était invité à devenir « *le **premier, le plus grand et le plus efficace** serviteur du fait français en Amérique, c'est-à-dire, **de l'âme** de notre peuple.* »

- J'ai déjà eu l'occasion de le dire publiquement, mais comme ministre de la Culture, comme élu du peuple québécois, je suis **très fier** d'être responsable d'un ministère fondé sur la base d'une mission **aussi puissante**.
- « Le ***premier, le plus grand et le plus efficace*** serviteur du fait français en Amérique, c'est-à-dire, ***de l'âme*** de notre peuple. »
- Cette phrase me fait prendre conscience de **l'immense responsabilité** qui est la mienne. De **l'immense responsabilité** qui a été celle de **tous les ministres de la Culture** qui m'ont précédé.

- Cette phrase, prononcée en mars 1961, m'inspire d'autant plus que je la sais suivie par **une autre**, prononcée **quelques mois plus tard à peine**, à l'occasion de l'ouverture de la Maison du Québec à Paris, qui deviendra ensuite notre toute première Délégation générale à l'étranger.
- *Pour nous , y déclara Jean Lesage, l'État du Québec, c'est le point d'appui **commun**, le **levier** dont nous pouvons et **devons** nous servir dans la poursuite des tâches que nous imposent notre présence dans la réalité canadienne et notre **survivance** au sein d'un monde nord-américain dont la culture **est étrangère** à la nôtre.*

- *L'État du Québec est devenu, enchaînait-il, **par la force des choses** et à cause des lois inéluctables de la démographie et de l'histoire, l'instrument communautaire d'une affirmation nationale s'appuyant, non pas sur un chauvinisme étroit, mais sur le souci **bien légitime, chez toute minorité, de sauvegarder** son mode de vie et les traits culturels qui la distinguent de la majorité dans laquelle elle risquerait de se fondre.*

- Alors, pour faire écho à Jean Lesage, si vous vous demandez **où je** me tiens aujourd'hui, la réponse est simple :

- Je suis du côté de ceux **qui veulent mobiliser** l'État du Québec pour défendre notre culture.
- Je suis de ceux qui veulent la défendre dans une Amérique du Nord où la culture dominante est **étrangère** à la nôtre.
- La défendre dans un monde **numérique**, où notre langue est souvent reléguée à l'arrière-plan.

+++

- Vous savez, si notre culture est encore là aujourd'hui, **c'est parce que nous avons résisté.**
- Je citais Jean Lesage, plus tôt, qui parlait des « ***luttes héroïques*** » qu'on a dû mener, à travers les siècles, pour **continuer à parler français.**

- Bien, aujourd'hui, à l'ère numérique, **choisissons encore de nous battre!**
- Ici, au Québec, comme sur la scène internationale.
- Pour que la culture québécoise — **notre culture** — soit encore debout, encore forte, encore vivante, dans 20, 50 ou 100 ans.
- Si notre culture survit au XXI^e siècle, ce ne sera pas le fruit du hasard.
- Ce sera parce qu'**ensemble**, comme **tant de fois** dans notre histoire, on aura *mis l'épaule à la roue*, on aura tenu bon et on aura réussi ce que plusieurs croyaient impossible.

- À ce moment-là, ce ne sera pas un miracle : ce sera **une victoire.**
- Ce sera une victoire **collective.**
- Une victoire **québécoise.**
- **Merci tout le monde, bonne fin d'après-midi!**